Image not found or type unknown

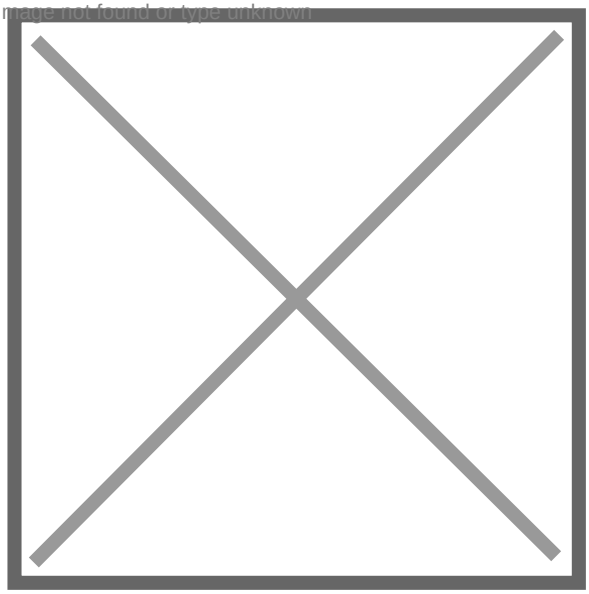

Que faire lorsqu'on brule un feu rouge et que celui-ci est orange

Par **sergious**, le **12/09/2012** à **22:13**

Bonjour,

je viens de recevoir par mon employeur qui denonce systematiquement
un pv concernant un feu rouge brule par mon vehicule de fonction
pour resituer le scenario,je me rapelle très bien avoir ete flashé par ce radar de feu rouge situé a la valette du var ,avant le rond point de la bigue,je m'en souviens car ce matin du 28/08/2012,je me rend à mon travail comme d'habitude lorsque qu'à l'approche de ce radar que je connais puisque je fais le trajet quotidiennement,celui-ci etait orange clignotant,comme s'il etait en panne,je ralentis et je passe comme tous les vehicules qui me précèdent ,quelle ne fut pas ma surprise de voir le flash se déclencher au milieu de l'intersection. pouvais-vous me conseiller car il me reste 4 points sur mon permis de conduire?je pense que je dois contester le pv

Par **Tisuisse**, le **12/09/2012** à **23:17**

Bonjour,

Vous avez le droit de contester puisque c'est inscrit au code de procédure pénale.
Cependant, ne parlez pas de "feu orange" car cette couleur n'existe pas dans le code de la route pour les feux d'intersection. Ces feux sont Vert - Jaune ou Rouge, les 2 dernières couleurs pouvant être fixes ou clignotantes.

Comment contester est indiqué sur le dossier spécial en tête de ce forum.

Par **pyry83**, le **06/12/2012** à **12:59**

[fluo]bonjour[/fluo] cherche automobiliste s'étant fait flasher par le radar automatique le 27 novembre 2012 à 14h30 suite à défaillance du feu tricolore qui clignotait au jaune !!
Radar situé au carrefour de Baudouvin à La Valette du Var avenue de la libération direction La Bigue [fluo]merci[/fluo]

Par **chaber**, le **06/12/2012** à **13:55**

bonjour

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles (relire la charte du forum)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés